

Fiche de synthèse sur l'AAP « Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole et rural » 2019

Le règlement de l'Appel à propositions « Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole et rural » 2019 a été diffusé par note de service ° DGPE/SDPE/2019-27 du 11 janvier 2019.

Cet appel à propositions vise à renforcer les partenariats entre acteurs du développement agricole en région et améliorer l'accès des agriculteurs aux résultats. Il est une réponse opérationnelle à la recommandation de « poursuivre l'objectif de décloisonnement des acteurs du développement agricole » issue de l'évaluation à mi-parcours du programme national de développement agricole et rural financé par le CASDAR.

Il comportait deux phases : dépôt des dossiers, puis examen des dossiers par un jury. Le MAA était maître d'ouvrage et a délégué la mise en œuvre à un représentant des ONVAR, l'association Terre de Liens. Une enveloppe de 2 millions d'euros a été déléguée à Terre de Liens à ce titre.

Les réponses à l'appel à propositions ont été portées par des membres des réseaux des ONVAR ou par des chambres régionales d'agriculture et devaient associer au moins deux structures partenaires appartenant à des réseaux différents. 26 propositions ont été déposées, pour un montant de subvention de 2,5 M€ . Dans les 12 régions de l'hexagone ont ainsi été déposés entre 1 et 4 dossiers.

Ces 26 propositions ont été examinées de façon indépendante par deux membres du jury. Le Président du jury, M. Dominique VOLLET, directeur général délégué d'AgroCampus Ouest et président du CS des ONVAR, a également pris connaissance de l'ensemble des dossiers. Le jury s'est réuni le 12 septembre 2019 pour partager les évaluations et émettre un avis sur ceux à retenir. Ainsi, chaque projet a été examiné par trois membres du jury et a fait l'objet de débats et d'un avis collégial en séance plénière.

Le jury a été particulièrement attentif à l'originalité du projet, aux partenariats développés, au caractère ambitieux et à la portée opérationnelle des projets. Huit dossiers ont fait l'objet d'une demande de compléments. Au final, 17 dossiers ont été retenus pour un montant total d'aide CASDAR de 1 637 442 euros. Le montant d'aide CASDAR était fixée à 100 000 € maximum par dossier avec un taux d'aide de 80 % maximum.

Plusieurs éléments peuvent être relevés au terme de cette sélection :

- les partenaires sont en nombre élevé (en moyenne 6,8 par dossier) et d'une grande diversité (chambres d'agriculture, ONVAR, institut technique, établissement d'enseignement, muséum national d'histoire naturelle, négoce, collectivités locales...) ;
- l'agro-écologie est très présente parmi les thématiques abordées ; la co-construction des projets avec les agriculteurs et la valorisation des savoirs locaux est une méthode de travail requise pour plusieurs projets ; la question de la transmission des savoirs et des connaissances est au centre de plusieurs dossiers.

Projets lauréats 2019

Organisme chef de file du projet	Titre du projet	Concours maximum du MAA
Agrofile	Mobiliser la biodiversité pour atteindre la multiperformance des exploitations agricoles en Île-de-France	99 736 €
ARDEAR Centre - Val de Loire	Développer, capitaliser et diffuser des connaissances sur les modes de transmission et de reprise innovants pour favoriser et faciliter les transmissions	99 923 €
BIO de Provence Alpes Côte d'Azur	Analyse des conditions du transfert de l'innovation en agriculture biologique	96 602 €
Bio en GRAND EST	Savoirs écologiques en maraîchage biologique	51 150 €
CRA Hauts-de-France	Environnement et attentes sociétales : en faire des atouts dans la stratégie pour plus de résilience de l'exploitation	100 000 €
CRA Nouvelle-Aquitaine	Les relations humaines dans la transmission de l'exploitation agricole	92 337 €
CRA Nouvelle-Aquitaine	Réseau agroforesterie pour la communication interdépartementale et les échanges	100 000 €
CRA Nouvelle-Aquitaine	Plateforme PROAPI : prévision analyse simulation des projets apicoles	99 007 €
CRA Pays de la Loire	Valorisation et transférer les connaissances sur les épandages d'engrais organiques liquides pour adopter une approche globale de la gestion des effluents	100 000 €
CRA Pays de la Loire	Valorisation des connaissances sur les CIVEs pour l'approvisionnement des installations de méthanisation	100 000 €
FR CIVAM Occitanie	Projet multi-partenarial pour les systèmes maraîchers agro-écologiques en Méditerranée - Volet Occitanie	98 816 €
FRAB AuRA	Transfert par et pour les agriculteurs, pour une transition agro-écologique	99 948 €
FRCIVAM Pays de la Loire	S'approprier l'agroécologie par l'échange et le transfert d'initiatives	100 000 €
FRCUMA Ouest	Appropriation des solutions vers l'autonomie protéique	99 982 €
GR CIVAM PACA	Projet multi-partenarial pour les systèmes maraîchers agro-écologiques en Méditerranée - Volet PACA	100 000 €
Suaci Montagn'Alpes	Résilience économique et environnementale des systèmes et des territoires agropastoraux	99 982 €
TRAME	Dynamiser, appuyer et motiver pour la transition agro-écologique	99 959 €